

COMMUNE DE RIMO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 15/09/2026

Reçu en préfecture le 15/09/2026

Publié le

ID : 035-213502420-20260908-D2026_60-DE

L'an deux mille-vingt-six, le huit septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie lieu ordinaire de ses séances publiques sous la Présidence de Madame LOHIER Fernande, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Étaient présents : 9 - BRUNEL Jean-Claude, DARDENNES Stéphane, DELEURME Olivier, DEMAY Daniel, HELBERT Alice, LOHIER Fernande, MÉTAIS Angélique, ROUAULT Sandrine, TISON Valentine

Absents excusés : 2 - BRARD Dominique, TISON Yves

Madame ROUAULT Sandrine est **secrétaire de séance**.

Date de convocation : 3 septembre 2026

2026 – 60 – Décision Modificative Budgétaire 1-2026 – Budget assainissement

Considérant une régularisation sur un exercice antérieur (N-2) qui concerne le mandat 1/2024 erroné, il convient de régulariser le compte 212 par opération non budgétaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide les modifications budgétaires suivantes :

Débit 1068 pour + 5934.00 €

Crédit 212 pour + 5934.00 € (inventaire n° STATION CHAUFFEAU 2023)

Autorise Madame le Maire à effectuer les inscriptions budgétaires nécessaires et à signer tout document afférent à cette décision et à passer les écritures comptables correspondantes -

Adopté à l'unanimité.

Le Maire,
LOHIER Fernande

Secrétaire de séance
ROUAULT Sandrine



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Rouault'.